



CAMAHA

[Accueil](#) ▶ [Rapports d'activités](#) ▶

Rapport Haïti: Formation, apprentissage aux techniques de base du métier de charpentier

Écrit par Florian Castex

Samedi, 14 Avril 2012 17:27

Objectif : Enseigner les bases du métier de charpentier

Description :

Ce projet aborde une approche intégrée au développement professionnel, en particulier l'**apprentissage des bases d'un métier du bois**, le métier de charpentier. Nous avons constaté qu'une majeure partie de jeunes vivant dans les camps et ayant cessé leurs études portaient un regard intéressé, curieux et avide de savoir lorsque vous pratiquez une activité manuelle et qui plus est, avec des outils.

Avec le soutien financier de nos partenaires en France (**Crédit Agricole, SAS La Tuile de Bois**), nous avons pu inclure dans le projet de la **construction de l'hôpital Drouillard Sarthe**, des heures de formations se portant sur la sécurité de chantier, les techniques de charpentier et l'organisation d'un poste de travail. Ainsi, à l'issue du projet de cet hôpital, **63 haïtiens ont pu bénéficier entièrement d'un minimum de 170 heures de formations pour les derniers arrivants et 210 heures de formation pour les premiers.**

Avec fiches techniques (traduits en créoles) et outils, nos charpentiers aux nombres de neuf dont quatre compagnons du tour de France ont pu transmettre leurs savoirs et connaissances à leur groupe (un charpentier pour environ dix ouvriers). **Un diplôme** mentionnant, les bases du métier ainsi que les heures effectuées ont été délivrés à ces 63 personnes, attestant un suivi de formation régulier aux bases du métier de charpentier. Aujourd'hui, nous avons une fierté particulière de suivre un groupe de cinq personnes ayant participé à cette formation, ayant constitué une équipe de travail autonome et compétente. Ils en sont à **leur deuxième contrat de construction chez des particuliers.**

Nous avons essayé de mettre en place une **formation sur un logiciel de dessin CAO/DAO** en partenariat avec les équipes de SEMA, nous avons dû abandonner après le vol de notre matériel informatique que nous n'avons pu renouveler.

Directions futures :

1 : Proposer une formation aux métiers de charpentier, dans un **atelier à plein temps**, soutiens et accompagnement pour une éventuelle embauche dans une entreprise locale des participants.

2 : Établir des **associations entre élèves et habitants** pour une meilleure expression et une plus grande visibilité de leur apprentissage.

3 : Trouver un **soutien financier** pour la formation au logiciel de dessin CAO/DAO.

www.CAMAHA.org contact: camaha@camaha.org

CAMAHA de CUBA, ONG association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Mortagne au Perche N°W613000952.

Z.I. les Gaillons 61400 ST HILAIRE le CHATEL Tel : (33) 2 33 73 57 88

HERVE Pierre Président et PANIS Bruno Représentant et Chef de Mission HAÏTI- Téléphone : 349 15 123

Adresse et siège principal en Haïti : 30, rue des Nîmes Route de l'Aéroport Delmas 31 prolongé route aéroport, Port-au-Prince

Perdiems du compagnons sur place	6 600€
Frais sur place pendant 12 mois	4 800€
Règlement du bois, matériaux divers et des artisans locaux qui seront formés.	4 000€
Matériels et outillages qui seront laissés à l'école sous réserve de son engagement au autre rénovation.	1000€

Copyright © 2012 CAMAHA. Tous droits réservés.

Création: [OfficeWeb](#)

Rapport Haïti: École modulaire en bois - Camp Sinai

Écrit par Florian Castex

Samedi, 14 Avril 2012 16:45

Objectif : Scolariser les enfants dans les camps

Description :

Le projet visait à stimuler des partenariats entre les mairies, le MENFP (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle) et les quatre salles de classes CAMAHA implantées dans quatre camp de sinistrés du **séisme dévastateur du douze janvier 2010**. Sur ces quatre classes, une seule aujourd'hui est en activité.

Après deux années de dialogues avec les autorités administratives du pays, **aucune école CAMAHA n'a pu jouir d'une aide** pour scolariser des enfants. Les trois salles de classe inactives servent aujourd'hui à la gestion des camps concernés et servent également d'abris lorsqu'une tempête ou orage gronde sur le pays.

Une salle de classe est en fonction depuis décembre 2010, avec une moyenne de quarante cinq élèves par jour. Avec le comité de gestion du camp SINAÏ mis en place par l'OIM (organisation internationale pour les migrations), et CAMAHA, nous avons sollicité pour l'année scolaire 2012, le MENFP, afin de profiter du **plan « éducation gratuite pour les enfants » mis en place par le nouveau gouvernement haïtien**, mais en vain.

Nous devons compter sur **deux professeurs bénévoles** qui assurent les cours dans les salles du camp SINAÏ. Ces professeurs ont entamé cette année scolaire sans rémunération. Nous comptons également sur des dons de fourniture scolaire et éducative nous parvenant d'amis, familles et connaissances en France pour équiper élèves et professeurs. Nos partenaires et sponsors en France (**Crédit Agricole, SAS La Tuile de Bois**) ont contribué à financer les salles de classes. Les cours sont assurés de 8h du matin jusqu'à 14h avec une récréation et la pause-déjeuner pour ceux dont les parents ont pu remplir la boîte à déjeuner.

C'est en protégeant l'identité sociale et en contribuant à l'amélioration culturelle et éducative de l'enfant que nous avons été et sommes confrontés à la ténacité d'une **succession de gouvernement corrompu**. Certes, certaines écoles ont bénéficié de fond pour l'année scolaire en cours. Mais que se passera-t-il à la rentrée prochaine lorsque les ONG qui bâtissent des écoles et les soutiennent financièrement quitteront le pays (comme c'est le cas pour **60% des ONG présentes après le séisme**), si le gouvernement ne reprend pas la gestion de ces écoles ?

Directions futures :

1 : Sensibiliser le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ainsi que les maires des villes à la question de la **participation des habitants au développement équilibré de l'éducation** et de la culture pour les enfants et jeunes adultes.

2 : Continuer de faire pression sur le MENFP concernant la rémunération des professeurs, la **prise en charge totale de l'école du camp SINAÏ** (cantine et frais scolaires).